



Conférence de presse
Madeleine Amgwerd, PDC

Oui au régime du délai Non à l'initiative „financer l'avortement est une affaire privée"

Mesdames, Messieurs,

Officiellement, les personnes à l'origine de l'initiative « financer l'avortement est une affaire privée » n'abordent pas la question de front. Ils se cachent derrière des arguments financiers qui ne tiennent pas la route. Sous le couvert d'un texte aux apparences limpides, les milieux conservateurs et anti-avortement ravivent leur combat de toujours : interdire l'avortement.

La question n'est pas "sommes-nous pour ou contre l'avortement ?". Ca, c'est une question éthique laissée à la libre opinion de chacune et chacun. Mais la question est : **Est-ce que nous sommes pour ou contre le régime du délai?**

Petit rappel : le 2 juin 2002, **72,2%** des votants se sont exprimés pour la dépénalisation de l'avortement et donc pour le régime du délai. Ce résultat est très clair. C'est assez rare que l'on obtienne en votation populaire un tel taux d'acceptation. A peine 10 ans après, des représentants de la politique et des milieux conservateurs essaient, sous prétexte d'alléger les coûts de la caisse-maladie, d'attaquer cette décision populaire.

J'en veux pour preuve les propos de Valérie Kasteler-Budde (PEV) «L'avortement est trop souvent une contraception de derniers recours» ou Elvira Bader (PDC) «Nous voulons simplement moins d'avortements en Suisse».

Ces affirmations sont fausses ! Premièrement, nous avons en Suisse, depuis 10 ans, le taux le plus faible de toute l'Europe (6,8% en 2010) (France 16,8%, 2007 - Espagne 11,4%, 2009 - Italie 10,3%, 2008) ! Deuxièmement, affirmer qu'il s'agit d'une "contraception de dernier recours" est un jugement grave. Nous savons toutes qu'une femme qui décide d'avorter ne le fait jamais à la légère. Cette décision est toujours douloureuse pour elle, ce d'autant plus que, bien souvent, sa situation personnelle est difficile.

Pour moi, le respect de la vie est important, mais la liberté de choix, laissée aux femmes d'agir selon leurs convictions personnelles et leur situation de vie, l'est aussi. En tant que PDC, ce sont des valeurs qui me tiennent à cœur. Les arguments des milieux conservateurs ne les respectent pas.

Déjà en 2002, les Femmes PDC se sont engagées pour le régime du délai. Nous sommes convaincues que cette solution est la meilleure pour les femmes. C'est à la femme de décider pour elle-même sans que le coût soit un problème pour elle. Je vous remercie de votre attention.